

## L'Assurance Obligatoire en Allemagne

L'Allemagne fait en ce moment une expérience que les économistes — ceux surtout qui se dévouent à l'étude des questions ouvrières — ne manqueront pas de suivre avec un grand intérêt.

Il s'agit de l'assurance obligatoire des ouvriers — assurance dont l'objet est de garantir l'ouvrier contre les accidents du travail et d'assurer son existence en cas de maladie ou lorsqu'arrive la vieillesse.

Nous ne voulons pas discuter jusqu'à quel point l'assurance obligatoire peut porter atteinte à la liberté individuelle ; ou bien encore quelle proportion de "paternalisme" ou de communisme il y a dans l'intervention de l'Etat en pareille nature. Cela viendra à son heure, car le Canada, un jour ou l'autre, se trouvera en face du problème social de la protection de l'ouvrier, non seulement contre l'étranger, mais encore contre les suites des accidents, de la maladie, de la vieillesse. Nous ne discutons pas ; nous racontons des faits, rien de plus.

Or les faits, les voici : Depuis six ans, la loi allemande établit l'assurance obligatoire des ouvriers pour leur assurer une rente ou pension durant leur vieillesse. L'opération de cette loi se fait sous le contrôle du népartement gouvernemental des assurances.

Trois sources viennent alimenter le fonds destiné à donner aux travailleurs le méritant, âgés de 65 ans, une pension pour le restant de leurs jours. Lorsque ce fonds aura, dans l'espace de temps voulu, atteint sa pleine opération, on croit que le montant de chaque pension sera de \$150 par an. Ces trois sources sont : 1<sup>o</sup> le gouvernement ; 2<sup>o</sup> le patron ; 3<sup>o</sup> le travailleur. L'ouvrier doit contribuer régulièrement d'une petite partie de son salaire ; le patron paie quelque chose pour chaque travailleur qu'il emploie ; et enfin le gouvernement contribue de sa quote-part et administre ce fonds.

Quoique ce système n'existe que depuis peu d'années, \$25,000,000 ont été payées en pensions, aux vieillards. Cette assurance et d'autres du même genre, disent les journaux importants d'Allemagne — comme le "Kolnische Zeitung", un des principaux organes de l'opinion publique — a eu pour première et indiscutable effet de diminuer considérablement l'émigration. D'autres assurances obligatoires contre la maladie et les accidents viennent compléter cette organisation et ont distribué, depuis dix ans,

plus de \$20,000,000 aux ouvriers malades.

Notons en terminant que le mouvement en faveur de l'assurance obligatoire tend à se développer. Ainsi le Conseil National de Suisse vient d'adopter une loi basée sur la législation allemande et qui enrôle tous les citoyens dans une assurance contre la maladie et les accidents.

Et même en Angleterre, la question, dans une forme moins absolue, fait en ce moment l'objet de l'étude du Parlement.

Aux Etats-Unis, si l'on considère les succès des écrits de l'auteur du "Looking backward" et du communisme, il faut s'attendre à voir la même question surgir dans un avenir prochain.

Ici le succès toujours croissant des sociétés de bienfaisance et de secours mutuels aura sans doute pour effet d'éloigner de nous, durant un certain temps, cette question difficile et complexe. Mais l'augmentation du nombre des sans-travail obligera bientôt nos législateurs à s'intéresser plus activement encore au sort des ouvriers et c'est pour cela qu'il est utile de mettre devant les yeux du public ce qui se fait ailleurs.

*La Minerve*, août 1897.

## La Plante qui Fait Rire

Il existe, paraît-il, en Arabie une plante qui produit exactement le même effet que le gaz hilarant. On en trouve une variété naine à Kassem et une autre à Oman, qui atteint la hauteur d'un mètre et plus, avec des branches ligneuses formant une large touffe d'un vert foncé.

Les baies contiennent deux ou trois graines noires de la grosseur et de la forme d'un haricot. Les graines ont légèrement l'odeur de l'opium. Le goût en est sucré. Ce sont elles qui contiennent le principe actif de cette plante extraordinaire.

Pour employer ces graines, on les pulvérise. La personne qui en a absorbé une faible dose commence à rire à gorge déployée, d'une façon souvent violente ; elle danse, elle chante, se met à sauter comme une chèvre, et pendant une heure cet effet bizarre persiste.

Mais quand l'excitation cesse, le patient, épuisé, tombe dans un profond sommeil qui dure plusieurs heures.

A son réveil, il ne se souvient plus des extravagances auxquelles il s'est livré.